

COMMISSIONS D’AFFECTATION ET D’AJUSTEMENT EN 1^{RE} GÉNÉRALE	29
---	-----------

Les montées pédagogiques en 1^{re} générale restent prioritaires dans leur établissement d’origine et ne sont donc pas concernées par la commission départementale.

OBJECTIF

Affecter les élèves :

- sollicitant, **de manière exceptionnelle**, un changement d’établissement lorsque l’un des trois enseignements de spécialité (EDS) envisagé n’est pas enseigné dans l’établissement d’origine
- emménageant ou retour secteur

PUBLIC CONCERNE

- Elèves de 2^{de} GT orientés en 1^{re} générale **sollicitant un EDS non dispensé dans leur établissement**
- Elèves emménageant ou en retour secteur

PROCEDURE AU NIVEAU DE L’ETABLISSEMENT D’ORIGINE

Transmission des dossiers

- Envoie à la DIVEL/DESCO du département sollicité les dossiers des élèves concernés

PROCEDURE AU NIVEAU DE L’ETABLISSEMENT D’ACCUEIL

Avant chaque commission

- Transmet à la DIVEL/DESCO de son département, le nombre de places vacantes sur les spécialités de 1^{re} G après inscriptions des élèves

Après chaque commission

- Contacte, par téléphone, les élèves affectés dans l’établissement

CALENDRIERS DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES
--

Les dossiers des élèves scolarisés dans l’académie non affectés, suite aux commissions d’affectation, sont retournés dans leur établissement d’origine pour y suivre les 3 EDS proposés au préalable.
Seuls les dossiers des emménageants peuvent être traités en commission d’ajustement.

DPT	1 ^{RE} G	DATE LIMITE DEPOT DES DOSSIERS	RETOUR PLACES VACANTES		DATE DE LA COMMISSION
			DATE LIMITE	COURRIEL	
77	Affectation	18 juin	29 juin	affectations77@ac-creteil.fr Copie à : ce.77iio@ac-creteil.fr	30 juin
	Ajustement	1 ^{er} juillet	06 juillet		07 juillet
		23 août	26 août		27 août
93	Affectation	18 juin	Jour commission	ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr	28 juin
	Ajustement	05 juillet	Jour commission		13 juillet
		1 ^{er} septembre	Jour commission		06 septembre
		Saisie d’un ES dans Parcours En Ligne	15 septembre		16 et 17 septembre
			29 septembre		30 septembre et 1 ^{er} octobre
			11 octobre		12 et 14 octobre
94	Affectation	16 juin	28 juin	ce.94desec@ac-creteil.fr	29 juin
	Ajustement	05 juillet	05 juillet		07 juillet
		23 août	26 août		27 août

RESULTATS

- Transmission par la DIVEL/DESCO des résultats aux établissements d’origine, aux CIO et des notifications d’affectation aux représentants légaux.

Particularité Seine-Saint-Denis

- Visualisation des résultats via l’espace métiers : <http://extranet.dsden93.ac-creteil.fr/orientation-affectations>